

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Bulletin mars

Chers éleveurs, chers lecteurs,

Ce n'est plus un secret depuis longtemps déjà. Ce mois-ci encore, les évolutions négatives sur le marché laitier montrent la nécessité de repenser la politique du lait, la nécessité d'adapter l'offre à la demande. C'est aussi la conclusion tirée par un nombre croissant des institutions qui jouent un rôle dans la vie politique de l'Union européenne. Ainsi le Comité européen économique et social (CESE), qui fait fonction d'organisme consultatif civil de la Commission européenne, du Conseil européen et du Parlement européen, a dans son avis officiel clairement critiqué la politique du lait menée jusqu'ici par l'UE. Selon le CESE, il faut équilibrer l'offre et la demande car les aliments en général et le lait en particulier sont bien trop importants pour être laissés à la merci des caprices d'un marché libre non régulé. Le Comité se prononce pour des prix stables et pour un revenu équitable des producteurs laitiers qui sont, à ses yeux, d'une importance fondamentale pour assurer un approvisionnement durable des citoyens européens en produits de haute qualité et garantir des régions rurales pleines de vie. Après la Cour européenne des comptes qui avait critiqué, il y a quelques mois la politique de l'UE, c'est maintenant le CESE qui a pris clairement position à titre de représentant important de la société civile européenne. Le message est sans équivoque : la politique agricole européenne doit changer de cap si elle ne veut pas perdre sa légitimité à deux points de vue. En poursuivant sa politique de libéralisation, d'une part elle agit à l'encontre de la volonté de la société civile européenne, à l'encontre des citoyens européens. D'autre part, elle provoque la destruction des structures agricoles qui sont fondamentales pour garantir une production alimentaire durable et soucieuse de la qualité. L'UE, peut-elle se le permettre ? Et, nous, les citoyens de l'UE, pouvons-nous nous le permettre ?

Vu l'urgence de la situation, il est important que se prononcent tous les groupes de la société et des institutions politiques. Contrairement aux pronostics de la Commission européenne (où il s'agissait en grande partie de justifier l'efficacité de ses propres mesures), les prix à la production sont de nouveau en baisse et s'éloignent de plus en plus d'un niveau rémunérateur. En France, par exemple, les prix qui s'élevaient en janvier à environ 29 centimes le litre devraient baisser à 26 centimes le litre au mois de mars. Aux Pays-Bas, les prix payés aux producteurs par la laiterie Friesland Campina étaient en décembre de 32,75 centimes. Ils n'étaient plus que de 30 centimes en janvier et de 28,50 en février. Les perspectives pour les mois à venir restent défavorables. L'UE prévoyant la mise sur le marché de ses stocks au mois de mai, il faut s'attendre à une aggravation de la situation. (Pour vous informer des prix payés actuellement à la production en Europe, regardez la comparaison des prix du lait de l'EMB à l'adresse suivante : www.europeanmilkboard.org/de/emb/milchpreisvergleich.html)

C'est leur espoir en un changement de cap de la politique européenne que les producteurs laitiers européens ont voulu exprimer lors d'une manifestation que la fédération belge MIG avait organisée à Bruxelles à l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau Commissaire à l'Agriculture Dacian Cioloș. Ils s'étaient rassemblés le 9 février devant la Commission européenne pour faire leurs adieux à la politique libérale de l'ancienne Commissaire Mariann Fischer-Boel et manifester leur sympathie pour une nouvelle politique de régulation du marché qui soit responsable.

Une contractualisation telle qu'elle est pratiquée entre autres par les laiteries françaises et le pouvoir politique français ne saurait quant à elle représenter une politique de marché porteuse d'avenir comme Willem Smeenk de l'Organisation

des producteurs de lait (OPL) l'explique clairement dans ce bulletin. C'est l'exemple d'une politique laitière responsable que montrent les représentants des producteurs laitiers canadiens Dairy Farmers of Canada (DFC) dans leur tour de France. Ils ont expliqué devant des milliers de producteurs laitiers le fonctionnement du système de régulation canadien qui garantit un revenu équitable aux éleveurs de leur pays et offre des perspectives pour les producteurs laitiers européens. Et pour compléter les nouvelles venant de France, il est proposé une interview de Christian de l'association française des producteurs laitiers indépendants APLI donnant une vue d'ensemble sur l'organisation de regroupement du lait « Office du lait » sur laquelle il est actuellement travaillé en France.

Ce sont aussi de bonnes perspectives qu'offre le lancement en Allemagne du lait équitable « Die faire Milch » comme le rapporte Jutta Weiß du Journal de la fédération allemande « BDM Aktuell ». Ce premier mois, ce lait qui garantit aux éleveurs participants 40 centimes par litre de lait vendu a été bien plus plébiscité par les consommateurs que prévu.

Lisez également dans ce bulletin les nouvelles intéressantes venues de Suède et d'Irlande ainsi qu'une interview de Werner Locher, représentant de la fédération suisse des éleveurs BIG-M. Il y apparaît clairement que l'État qui voulait entièrement se retirer de la structuration du marché se montre incohérent en continuant d'intervenir dans le fonctionnement du marché et en faisant des louanges de la libéralisation. Et ce au détriment des producteurs laitiers. L'État ayant déclaré de force obligatoire générale les prix décidés par la nouvelle interprofession du lait IP Lait, les producteurs sont à présent obligés d'accepter des décisions qui reflètent les intérêts des transformateurs.

Et pour finir ces nouvelles du mois de mars, nous nous attacherons au système de rééquilibrage pratiqué en Autriche.

Je vous souhaite une intéressante lecture.

Bien cordialement

Silvia Däberitz

EMB

La société civile européenne soutient les producteurs laitiers : le Comité économique et social se prononce pour une régulation du marché laitier

Comme l'a déclaré le Comité européen économique et social européen (CESE) le 18 février, il est urgent d'engager des mesures qui équilibrent l'offre et la demande sur le marché laitier. Le communiqué de presse du Comité dans le texte : « Les aliments en général et le lait en particulier jouent un rôle bien trop important dans le bien-être des citoyens pour qu'ils soient laissés à la merci des caprices d'un marché libre non régulé. »

Par cet avis, le CESE soutient la position des Producteurs laitiers européens de l'European Milk Board (EMB) qui n'ont cessé de souligner la nécessité d'instaurer une régulation souple de la production permettant d'obtenir des prix du lait équitables. « Un système de mesures s'orientant sur l'offre et la demande est essentiel pour assurer une production laitière durable et écologique au-delà des années 2015 » explique ce rapport.

Le CESE ne cache pas ses critiques à l'encontre de la politique adoptée jusqu'ici par l'Union européenne qui relève actuellement les quotas laitiers dans l'intention de les supprimer à moyen échéance. Cette démarche n'est pas compatible avec l'objectif que s'est fixé l'UE de développer une agriculture durable, explique le CESE dans son communiqué de presse. Ce n'est pas ici la bonne réponse à la concentration grandissante que connaît le secteur de la distribution qui a dégradé les producteurs laitiers du rang de faiseurs de prix au rang de preneurs de prix.

Le CESE juge également qu'une dérégulation du marché laitier aurait des répercussions négatives de longue portée pour le patrimoine culturel et le développement multifonctionnel des régions rurales.

Après la Cour européenne des comptes, c'est maintenant le Comité économique et social européen qui a pointé l'urgence à abandonner la politique de libéralisation poursuivie par la Commission européenne et le Conseil européen pour adopter une politique de régulation du marché qui soit responsable.

Communiqué de presse, EMB

Nouvelles de France

Le Président de la France Sarkozy a participé à une émission télévisée avec des consommateurs français qui avaient pris conscience l'année dernière des graves problèmes laitiers. Sylvie POUX, responsable régionale de l'APLI

(Association des Producteurs de Lait Indépendants) dans le Sud-Ouest de la France y était également invitée et a su expliquer de manière très parlante et en détails les nombreux problèmes avec lesquels devaient se battre les producteurs laitiers.

Le Parlement européen s'efforce de trouver la position à adopter sur une nouvelle politique agricole. George LYON, MPE d'Écosse se rend d'ici la fin mars dans tous les États de l'UE pour rencontrer les Ministres de l'agriculture et autres représentants agricoles (syndicats etc.). Il cherche à se faire une idée de ce que devra être la nouvelle politique agricole à partir de 2013. Le 21 janvier, Willem Smeenk qui représentait la Coordination Rurale, l'OPL et l'EMB, a rencontré Lyon à Paris. C'est Sylvie Goulard, membre français du Parlement européen, qui avait organisé cette invitation. Il est important que Lyon entende aussi souvent que possible la position des producteurs laitiers. Chaque organisation et les représentants de tous les pays devraient essayer d'entrer en contact avec George Lyon pour lui demander s'il s'est déjà rendu dans leur pays. L'EMB pourra communiquer ses coordonnées.

Lyon a expliqué qu'il ne suffisait pas de présenter les positions de chaque pays mais qu'il était nécessaire d'émettre si possible des propositions élaborées pour l'ensemble des pays. En soumettant son document de prise de position qui concerne tous les 14 pays membres, l'EMB est sur la bonne voie.

En France, les laiteries (en premier lieu les coopératives) essaient de lier les éleveurs par des contrats. Dans les nouvelles lois agricoles, il est aussi question de contractualisation. L'argument avancé pour la mettre en place est la régulation des volumes qui serait effectuée par les laiteries, alors que juridiquement parlant, celle-ci serait rendu impossible par les dispositions de l'Office de surveillance des cartels. Selon ces plans, il est prévu de payer 80% du lait livré sur la base des prix à la consommation (environ 30-32 centimes le litre). Le prix payé pour les 20 % restants dépendrait du marché international (15 à 40 centimes le litre). Ce plan mènerait à la faillite une grande partie des producteurs laitiers. Il est clair que seule peut fonctionner une régulation gérée à l'échelle des producteurs laitiers. Cette régulation doit être organisée par un office de contrôle européen. Cet office doit compter parmi ses membres des éleveurs, des consommateurs ainsi que l'industrie et la distribution.

Nous travaillons dur en France pour conjurer la menace de cette contractualisation. Dans toute la France ont eu lieu des rencontres avec des éleveurs canadiens qui ont expliqué le système du marché laitier canadien devant un public qui comptait parfois jusqu'à 2000 personnes. Au Canada, le lait est entièrement vendu par une sorte d'office de contrôle (Plan Conjoint). La production étant constamment adaptée aux besoins, il n'y a aucune production excédentaire. Aucune subvention n'est donnée à la production laitière au Canada. En 2009, les prix à la production étaient en moyenne de 46 centimes par litre. Les prix à la consommation ne sont pas pour autant plus élevés que chez nous ! Où est l'erreur alors ???

Jusqu'ici, le regroupement des éleveurs en France a quasiment réuni 25% du lait.

Les prix prévus jusqu'en juin (divergence de 3`8 % possible) :

Janvier	28,932 ct/l
Février	27,432 ct/l
Mars	25,632 ct/l
Avril	25,277 ct/l
Mai	25,277 ct/l
Juin	27,977 ct/l

Willem SMEENK, OPL

Il n'y a qu'un chemin européen

L'APLI regroupe les producteurs au niveau national pour rendre fort l'office de lait européen

Entretien avec Christian Manauthon, vice-président de l'APLI

En France, l'APLI est en train de regrouper le lait au sein de l'Office de lait. Qu'est-ce que c'est exactement l'Office de lait?

L'objectif est de regrouper un maximum de volumes dans cette structure pour peser sur la filière laitière. Réuni avec les autres offices des différents pays Européens, nous formerons un office du lait Européen dont le pouvoir de négociation sera équivalent, voire supérieur à celui des transformateurs et distributeurs. Il ne faut jamais oublier que sans notre produit, ils ne représentent rien. Ils n'existent plus. A nous d'être solidaires et organisés pour imposer des règles économiques décentes.

Qu'entends tu par règles économiques ?

Deux points sont capitaux et ne peuvent être qu'Européens et gérés par un office Européen :

- Une vraie régulation Européenne (obligatoire depuis que les lois sur la libre circulation des biens et des personnes sont appliquées), reflet de la réalité conjoncturelle des besoins des entreprises et des décisions politiques concernant les stocks.
- Un prix de base minimum unique en Europe qui pourrait facilement être calculé grâce au modèle Canadien, c'est à dire des fermes de référence dans tous les pays d'Europe (études réalisées par l'office Européen) et qui annuellement établiraient ce prix indiscutable et réel.

Est-ce que le producteur de lait donne son lait pour le faire commercialiser par l'Office de lait comme par exemple au Canada?

Non. Le système Canadien reste un idéal mais, ne soyons pas démagogue, n'est pas applicable à une aire géographique comme l'Europe.

Par contre, y puiser des idées facilement transposables ne doit pas être utopique. Leur calcul du prix de base, la notion de solidarité et de représentativité des producteurs, la mutualisation du transport, l'établissement de la facturation,... peuvent être envisagés à l'échelle de l'UE. Et encadré par un office Européen. Nous pouvons aussi y étudier les points faibles du système canadien pour ne pas répéter les mêmes erreurs.

En quoi ce système ressemble au système allemand du Milch Board et en quoi est-ce qu'il est différent?

D'abord, nous n'envisageons un office du lait Français que comme une part de l'office du lait Européen. Et l'objectif principal est de rassembler des volumes pour faire pression. Mais à notre avis, si nous arrivons à obtenir les deux règles de base citées précédemment, un office national peut avoir un rôle à jouer. Il ne faut pas figer les situations et les rapports avec les entreprises et l'on peut envisager facilement, dans un canevas imposé par l'office Européen, des modulations, des actualisations, des spécificités gérées par un office National, mais toujours après les 2 règles de la régulation et du prix de base.

Comment réagissent les producteurs?

En France, nous ne sommes qu'au début de la création et même si nous avons, en 2 mois, récolté 4 milliards de litres, tout reste à construire et surtout à persuader les éleveurs que cette alternative est la seule pour retrouver une vie supportable. Mais l'engouement est certain et continu.

Qu'est-ce qui sont vos objectifs pour les trois mois à venir?

L'office du lait, les contacts avec les autres pays laitiers, la coopération avec l'EMB pour un projet écrit Européen, à la fois pour les politiques, mais aussi et surtout pour tous les éleveurs afin que chacun soit persuadé, preuve à l'appui, que nos idées sont défendables et applicables.

Est-ce que le danger de la contractualisation poussée par le gouvernement français est rejeté pour l'instant?

Le danger de la contractualisation est repoussé, mais certainement pas rejeté. C'est aussi l'un de nos objectifs pour les

mois à venir : persuader tous nos collègues Européens et Français que ce n'est pas une solution et que c'est même la pire. A moins que la politique n'accepte le contrat que s'il est unique et Européen. A nous, à nous tous de lui proposer...voire de lui imposer.

Merci pour l'entretien!

Sonja Kerspeter, EMB.

Les producteurs laitiers européens soutiennent les européens

Après un été et un automne longs et combatifs, les producteurs laitiers européens saluent le répit hivernal. Mais le combat qu'ils mènent est loin d'être terminé. Au contraire, ils rassemblent de nouvelles forces pour se préparer à l'année 2010 ; et ils reçoivent un renfort international. En janvier 2010, des producteurs laitiers canadiens ont répondu à une invitation de l'organisation française APLI et ont organisé un voyage en direction de l'Europe.

Ces éleveurs du Québec expliquent le système du marché laitier canadien lors de nombreuses rencontres qui se sont tenues à travers la France dans des salles municipales, salles des fêtes ou sur des hippodromes. Ce système a pour principe fondamental d'adapter l'offre à la demande constamment fluctuante en produits laitiers. La production se concentre fortement sur le marché intérieur. Ce modèle fait figure d'exemple pour une forme de régulation de la production laitière permettant aux éleveurs d'être correctement rémunérés et de produire en couvrant leurs frais. Et en même temps, les consommateurs profitent de produits laitiers de très haute qualité vendus à des prix raisonnables. Le gouvernement fédéral limite les importations de produits laitiers en imposant des droits de douane et il limite les exportations en instaurant des quotas laitiers, ce qui réduit les excédents. Il fixe par ailleurs un prix basique pour le lait qui se calcule selon le montant des coûts de production. En contrepartie, les producteurs laitiers sont tenus de s'en tenir strictement aux quotas qui leur ont été attribués. En cas d'excédents de lait, c'est à eux à les assumer personnellement.

Tout ce système est coordonné par différents organismes. Chaque Province est ainsi dotée d'un office de commercialisation (Milk Marketing Board) dont sont membres tous les producteurs qui disposent de quotas laitiers. Les présidents de ces offices de commercialisation représentent leur province dans la fédération des producteurs du lait du Canada « Dairy Farmers of Canada ». Dans les négociations de prix, ce sont eux qui défendent directement les intérêts des producteurs laitiers. L'Association des transformateurs laitiers du Canada (Dairy Processors Association of Canada) constitue un autre groupe d'intérêts. D'un autre côté, les offices de commercialisation des différentes provinces doivent négocier avec le comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (Canadian Milk Supply Management Committee). Ce comité calcule la production de lait en interrogeant les exploitations et fixe un prix de base après avoir analysé les résultats. C'est la Commission canadienne du lait (Canadian Dairy Commission) qui a ici la présidence et qui est elle-même subordonnée au gouvernement fédéral du Canada.

Nous étions venus à deux d'Allemagne pour assister le 20 janvier 2010 à une des rencontres d'APLI qui avait lieu en Normandie. Deux Canadiens ont parcouru le Nord de la France où ils ont parlé devant des milliers de personnes lors de nombreuses soirées tandis que deux autres se sont rendus dans le Sud. La soirée à laquelle nous avons assisté dans le Nord de la France a réuni 1700 personnes. 1700 personnes ! En un seul soir ! 1700 producteurs qui continuent à se battre, qui cherchent des issues à la crise et veulent discuter des alternatives.

« Comment un tel système pourrait-il fonctionner dans l'UE qui compte 27 États membres alors qu'au Canada deux des dix provinces couvrent à elles seules 81% de la production laitière » a été une des questions soulevées par le public pendant ce débat.

La réponse est simple : les producteurs laitiers européens doivent se regrouper. Comme le font les canadiens. L'UE ne doit pas se voir confrontée à des revendications venant de 27 différents pays. C'est une seule et claire position qu'il faut soumettre à l'industrie et à la classe politique. Une revendication qui est émise par tous les pays !

Johanna Besier EMB, Alice Endres BDM

Allemagne :

Grande fête lors du lancement officiel du lait équitable « Die faire Milch » : un lait très demandé par les consommateurs

C'est avec impatience que consommateurs, éleveurs, politiques et médias attendaient le lancement du lait équitable « Faire Milch » à Frisingue en Allemagne. Des centaines de visiteurs, dont bien sûr grand nombre d'éleveurs de la BDM,

se bousculaient sous le grand chapiteau qui était planté devant le supermarché Rewe dans les halles historiques Schlüter à la périphérie de la ville allemande de Frisingue. Le président de la BDM, Romuald Schaber, ainsi que le président de la société MVS GmbH, chargée de la commercialisation du lait, Jakob Niedermaier, se sont félicités de l'immense intérêt porté à la nouvelle marque « Die faire Milch ». Des représentants des associations « Bund Naturschutz » et « Slow Food » ainsi que des représentants des partenaires commerciaux ont félicité les producteurs laitiers pour cette commercialisation et se sont déclarés solidaires des objectifs poursuivis par le « Faire Milch ».

Ce lait équitable « Die faire Milch » est le produit d'éleveurs qui sont ouverts d'esprit et prêts à s'engager dans de nouvelles voies » expliquait Niedermaier dans son discours de bienvenue. Ce lait est, dit-il, à la fois fair-play pour l'éleveur qui reçoit 40 centimes pour un litre et fair-play pour le consommateur qui achète un produit régional de haute qualité. Il est actuellement en vente dans 1200 filiales de la chaîne Rewe et dans 300 de la chaîne Tegut dans les États fédéraux de la Bavière, du Bade Wurtemberg et de la Hesse.

Ce sont jusqu'ici 120 éleveurs qui participent au projet mais beaucoup ont déposé une demande qui a dû dans un premier temps être rejetée. Et, Niedermaier a ajouté, il est difficile de trouver des laiteries et des commerces. Il espérait toutefois que « Die faire Milch » se trouverait aussi bientôt en vente dans les autres États fédéraux. Dans sa présentation détaillée du concept du « Faire Milch », Niedermaier a expliqué que ce lait chamboulait le principe commercial classique qui lie les producteurs et la laiterie : le calcul des frais et des prix commence d'abord en amont au niveau des producteurs car ce sont eux qui paient la laiterie pour la transformation de leur lait. Ils prennent donc eux-mêmes toutes les décisions portant sur la gamme des produits, le prix de vente et le prix à la production.

Niedermaier a souligné que ce « faire Milch » représente des avantages non seulement pour les producteurs laitiers amis aussi pour les consommateurs et la nature.

Car ce lait est garanti sans OGM, il est d'origine locale et seuls des fourrages de provenance nationale interviennent dans sa production.

Leur teneur en acides gras oméga 3 est nettement plus élevée que dans le lait classique.

Chaque fournisseur est tenu à réaliser un projet en protection de l'environnement ou des animaux .

Les éleveurs participants doivent respecter certaines dispositions et sont contrôlés par une fondation indépendante « Gesunde Nahrung » (Alimentation saine). Un élevage respectueux de l'environnement et avant tout des animaux se définit en jugeant de la production totale et de la longévité qui sont des critères infaillibles pour déterminer le bien-être et la santé de l'animal. Ils accordent une grande importance à un haut degré de transparence. Les visiteurs qui après s'être annoncés, désirent s'informer sur place sur l'origine du lait sont les bienvenus, a ajouté Niedermaier.

En Hesse, les supermarchés tegut proposent déjà depuis des semaines le lait équitable « Die faire Milch » sous forme de lait UHT de 1,8 et 3,8 pour cent de matières grasses au prix de respectivement 89 et 99 centimes. Georg Sedlmaier, du comité directeur de tegut, a parlé d'un lancement fulgurant. Le premier jour, le lait était en effet épuisé, le deuxième aussi ; entre-temps ils maîtrisent la situation. La demande des consommateurs est énorme, se félicite Sedlmaier qui conduit sa société selon la devise « Privilégier la qualité à la quantité ». Marion Ruppenner de l'association écologique « Bund Naturschutz » a aussi fait des éloges du lait équitable. Les 40 centimes restent chez les éleveurs et non pas dans la distribution, le « Faire milch » est produit sans fourrage OGM et les producteurs s'engagent à réaliser un projet en protection de l'environnement comme par exemple la préservation de vergers. Dans la présentation de leur conte du lait « Milchmärchen », des élèves de troisième du collège de Wasserburg ont donné un aperçu très imagé des substances contenues dans le lait et de leur bienfaits pour l'organisme.

Le lancement réussi du Faire Milch contribuait à la bonne humeur des invités qui ont pu aussi se réjouir d'accompagnements musicaux, de collations et d'une buvette de boissons au lait.

Jutta Weiß, BDM Aktuell

Nouvelles de Suède

Le gouvernement suédois a décidé comment distribuer les fonds d'aide européens destinés aux producteurs laitiers suédois, chacun recevant 2,2 Couronnes (= environ 0,0022 euro) par kilo de lait livré l'année 2008/2009.

La fédération suédoise LDM s'investit énormément pour influencer sur le pouvoir politique. En février, il est prévu un entretien avec des responsables politiques du Parlement suédois portant sur l'avenir de la production laitière et des producteurs laitiers en Suède. Nous espérons que cet entretien contribuera à améliorer les relations avec la classe politique et à lui faire comprendre la situation des éleveurs ainsi que leurs désirs et besoins pour l'avenir.

Maria Mehlqvist, LDM Suède

Nouvelles d'Irlande

Aux vues de l'inquiétude croissante des producteurs laitiers craignant pour l'avenir de leurs exploitations, l'ICMSA a multiplié ses actions. La hausse des prix des produits laitiers fin 2009 a légèrement amélioré aussi le prix du lait dont le niveau partait toutefois de très bas. Il est un fait que les éleveurs irlandais produisent encore en dessous des coûts de production. L'ICMSA est en contact permanent avec les transformateurs et réalise un travail de lobbyiste pour faire encore augmenter les prix du lait.

Les éleveurs sont néanmoins conscients qu'il s'impose une solution à l'échelle européenne et à long terme. Les producteurs laitiers sont très inquiets de l'avenir du secteur et commencent à voir dans la contractualisation une solution envisageable qui comporte toutefois certains risques pour les éleveurs. L'ICMSA participe au groupe consultant du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation qui travaille sur le Groupe d'experts de haut niveau du lait et qui lors de sa dernière réunion le 5 février 2010 a traité des thèmes de transparence des prix et de marchés à terme. L'ICMSA continuera à se battre en faveur d'une régulation de l'offre et d'un soutien des prix à l'échelle européenne car c'est le seul moyen d'assurer à long terme aux producteurs laitiers un prix du lait acceptable. L'ICMSA est en train de rédiger un avis politique sur cette question.

Pour l'ICMSA, la priorité est d'atteindre en 2010 un prix du lait viable et nous continuons à nous battre pour convaincre des transformateurs et le Ministre de l'agriculture de la pêche et de l'alimentation de la nécessité de revenir en 2010 à une activité rentable.

John Enright, ICMSA

Montagnes de beurre et baisse des prix du lait :

le libéralisme « vécu sur le terrain » du marché laitier en Suisse

Interview de Werner Locher, BIG-M

Cela fait sept mois qu'a été créé en Suisse l'interprofession suisse de la filière lait (IP Lait) : arrive-t-elle sans contingentement à assurer une bonne organisation du marché laitier ?

W. Locher : Dans sa communication vers l'extérieur, IP Lait donne l'impression d'avoir adopté les mesures nécessaires. De facto, il ne se passe absolument rien. Il n'est pas produit un seul litre de lait en moins. La montagne de beurre augmente d'une semaine à l'autre et atteint des records en hauteur.

Un autre problème est la composition de l'assemblée des délégués qui comprend 20 membres : 10 représentants de l'industrie et du commerce et 10 représentants de producteurs. Il faut des deux côtés une majorité des 3/4 pour toute décision. Il suffit donc de trois voix dans un camp pour faire obstacle à une décision. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé lors de la dernière réunion lorsque trois « représentants de producteurs » (un éleveur laitier, un directeur gérant ainsi qu'un président d'une coopérative de vente) se sont opposés au sein du groupe producteurs à voter en faveur d'une augmentation des prix selon l'indice fixé par l'OFAG. (l'OFAG étant en Suisse l'Office fédéral de l'agriculture)

Existe-t-il actuellement des sortes de quotas de type A, B et C ?

Officiellement, il y a le modèle maintenant adopté du lait contractuel, de la bourse du lait (le lait excédant le lait contractuel qui est commercialisé sur le marché) et le lait appelé lait de dégagement du marché. Il est défini un lait dit de dégagement du marché quand le prix de la bourse tombe en dessous d'un prix-seuil. Le lait de dégagement est vendu au prix pratiqué sur le marché mondial.

Comment sont rassemblés les producteurs ? Quelle est actuellement la proportion producteurs/transformateurs ?

Les 38 organisations de vente de lait qui ont été créées existent toujours. Il ne s'est effectué aucun regroupement bien que dans de nombreuses réunions de producteurs laitiers, il ait été décidé que les délégués les recommandent.

La relation avec les transformateurs est logiquement tendue. Les transformateurs ont ces dernières années réalisé d'énormes investissements pour élargir les capacités de traitement. Ils veulent (doivent) maintenant les utiliser à pleine capacité. C'est pourquoi les transformateurs torpillent chaque tentative engagée pour limiter le volume du lait.

Dans sa décision du 17 février, le Conseil fédéral a annoncé de force obligatoire générale le prélèvement d'une taxe (1 centime de Franc suisse par litre) destinée au financement de mesures d'allègement du marché du beurre. Comment peut-il engager une telle mesure alors que le pouvoir politique disait vouloir entièrement abandonner toute régulation du marché laitier ?

Le Conseil fédéral a toujours dit qu'il déclarerait les décisions de l'IP Lait de force obligatoire générale dans la mesure où elles contribueraient à résoudre une situation problématique du marché. (Il en a légalement le pouvoir dans cette situation). Il est mis sur le marché 8% du lait qui n'est pas passé par l'IP Lait. Dans ce contexte, le caractère de force obligatoire générale est en fait une bonne chose. Toutefois, les décisions jusqu'ici prises par l'IP Lait ont pour le moment bien peu profité aux producteurs.

Que va-t-il se passer avec les réserves excédentaires de beurre ?

D'après la version officielle, elles vont être vendues sur le marché mondial.

Comment est le moral des producteurs ?

Un grand nombre de producteurs semblent s'être résignés. Ils ne croient plus que le pouvoir politique envisage une solution durable pour les producteurs. En Suisse, ce sont les stratégies des partis et non plus les compétences qui font la loi. Et cela ne va pas changer dans le proche avenir.

A quoi s'ajoute que les producteurs ont choisi des stratégies très différentes. Les uns avaient espéré que les contingents laitiers seraient, après leur suppression, conservés sous forme de droit de livraison. (Le canton des Grisons a jusqu'au bout subventionné les achats supplémentaires de contingents avec l'argent public.) D'autres producteurs avaient vendu leur contingent et s'étaient présentés chez un transformateur à titre de fournisseur direct. Toutes les fédérations de producteurs qui demandaient une sévère régulation des quantités se sont retrouvées sous une forte pression car les producteurs qui n'étaient pas d'accord ont changé de fédération pour aller là où ils pouvaient produire comme ils voulaient. C'est ainsi que toutes les fédérations ont peu à peu adapté leur règlement aux dites « exploitations en expansion ».

Depuis peu, BIG-M fait sa propre comparaison des prix du lait pour obtenir une vue d'ensemble sur la forte divergence des prix. Où en sont les prix actuellement et quels sont vos pronostics pour la période à venir ?

Nous comparons les prix en nous intéressant non pas aux prix de base ou prix contractuels mais au prix que reçoivent les éleveurs. (Chaque organisation a ses propres ajouts et déductions) Les prix à la production qui nous ont été communiqués en décembre varient entre 49,5 et 79 centimes de francs suisses (bio). Les transformateurs ont déjà fait remarquer que les prix internationaux étaient en train de tomber. Comme le passé récent nous l'a montré, nous savons qu'ils n'auront aucun scrupule à imposer une baisse des prix.

Que propose BIG-M pour assurer un marché laitier qui soit raisonnablement structuré et préserve les intérêts des producteurs ?

Pour nous, il n'y a toujours qu'une seule solution pour assurer l'avenir : il faut mettre les producteurs laitiers en position de pouvoir contrôler eux-mêmes le volume de production. Nous voulons et devons assumer nous-mêmes la responsabilité de la production, ce n'est alors que justice s'il nous faut tous souffrir en cas d'excédents sur le marché. Mais avec la solution que nous proposons, il ne devrait justement pas y avoir d'excédents.

Quelles possibilités offrent les mesures d'autorégulation prévues par le Conseil fédéral ?

Cela ne nous sert à rien car le Conseil fédéral ne les prévoit que lorsque des décisions sont prises par le l'IP Lait. Il peut alors déclarer la force obligatoire générale de ces décisions. Ce qui nous ferait vraiment avancer, ce serait de déclarer de force obligatoire générale une régulation de la production gérée par les producteurs. En appliquant l'instrument de « l'arrêt fédéral urgent », le Conseil fédéral aurait la possibilité de promulguer une telle décision en une seule semaine.

Sur quoi va se concentrer le travail de BIG-M dans les mois à venir ?

Nous travaillons actuellement intensément en coulisses. Nous tenons de multiples entretiens avec des décideurs d'ONGs et des partis politiques. En ce moment, nous ne croyons plus que les producteurs laitiers suisses puissent tous se mettre d'accord sur une même démarche à adopter. La seule organisation qui pourrait avancer dans ce sens serait la confédération des producteurs laitiers suisses SMP. Il lui manque toutefois la force de décision nécessaire pour changer de cap dans son « travail ». Nous sommes convaincus que la base soutiendrait un tel changement de cap car la situation financière est alarmante dans toutes les exploitations laitières.

Un grand merci de nous avoir accordé cette interview.

Sonja Korspeter, EMB

Le rééquilibrage en Autriche

Équilibrage entre la surproduction et la sous-production et prise en compte de la réserve nationale

Le système de rééquilibrage appliqué en Autriche autorise des surproductions sur les quotas individuels sans que le producteur soit forcément soumis au prélèvement pour dépassement de quota. En effet, il est possible d'une part de compenser une surproduction par le manque à livrer d'autres producteurs et d'autre part de soustraire la réserve nationale de l'ensemble de la production nationale effective. Une fois ces calculs faits, seule la quantité qui dépasse le quota national défini par Bruxelles sera soumise à des prélèvements. L'année passée, ces pénalités s'élevaient en moyenne à 7 centimes le litre alors qu'elles étaient souvent les années précédentes autour de 14 centimes.

Rééquilibrage à la proportionnelle

Il y a dépassement de quota et dépassement de quota. En Autriche, le rééquilibrage à la proportionnelle prévoit des prélèvements plus élevés au litre pour un producteur enregistrant un fort dépassement de quota que pour son collègue dont le dépassement est faible.

Katharina Aurich, BDM; Silvia Däberitz, EMB

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-mars.html>